



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 30 Août 2021
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-09-2021/152

Objet : Approbation du plan de financement de l'opération « Travaux d'amélioration et renforcement du réseau de distribution de la Route de Belfond - Commune du Carbet».

PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Maurice BONTE, Frédéric BUVAL, Charles CARISTAN, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Annick COMIER, Olivier JEAN-DENIS, Norbert MONSTIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Jonathan TABAR, Jiovanny WILLIAM.

Arrivés en cours de séance : Joseph PERASTE, Germain DUTON, Thierry MARECHAL

ABSENTS OU EXCUSES :

Sainte-Rose CAKIN, Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Christian RAPHA.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et la décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Considérant qu'il s'agit pour CAP Nord Martinique de procéder à l'amélioration et au renforcement du réseau de la route de Belfond - Quartier Bel Event au Carbet.

La route de Belfond est communale ;

Considérant que les administrés ont signalé lors de travaux de modulation de pression pour une partie des abonnés de la Route de Belfond, que le réseau existant a déjà fait l'objet de plusieurs réparations pour fuites.

En effet, cette canalisation en PVC collé DN (Diamètre Nominal) 75mm a subi de nombreuses réparations par l'exploitant au cours des trois dernières années. Ce dernier précise que le réseau est en fin de vie, ce qui explique les nombreuses fuites.

Une vingtaine d'habitations sont concernées.

Considérant qu'il convient pour CAP Nord Martinique de réaliser les aménagements afin de sécuriser l'alimentation en eau de ces habitations ;

Le secteur est alimenté par l'eau traitée de la Source Attila ou de la Rivière Picart via les UPEP (Unités de Production d'Eau Potable) Moulinguet ou Urion ;

Considérant que les travaux consistent à poser une canalisation de distribution PEHD (Polyéthylène Haute Densité) DN (Diamètre Nominal) 25mm. Il sera posé sur environ 700m et alimentera environ 20 habitations ;

Considérant les différentes actions à mener pour la réalisation de l'opération :

- Opération prévue dans le cadre de l'Accord-Cadre à Bons de Commande Nord Caraïbe - Lot 2 - Programme 2021,
- Demande de Permission de Voirie à la Ville et validation des plans d'EXE par le concessionnaire ;

Considérant la durée prévisionnelle de 8 semaines des travaux ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses

Travaux		250 000,00 €
Total (HT)		250 000,00 €

Recettes

FEDER	70%	175 000,00 €
ODE	30%	75 000,00 €
Total (HT)	100%	250 000,00 €

Considérant que par courrier en date du 23 août 2021, l'ODE a informé que le comité des financeurs a émis un avis favorable pour le financement de cette opération dans le cadre du plan Eau Martinique ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le plan de financement de travaux d'amélioration en renforcement du réseau de distribution de la route de Belfond au Carbet, comme suit :

Dépenses

Travaux		250 000,00 €
Total (HT)		250 000,00 €

Recettes

FEDER	70%	175 000,00 €
ODE	30%	75 000,00 €
Total (HT)	100%	250 000,00 €

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 14
 Contre : 00
 Abstention : 00
 Abstention déclarée : 00
 Non votant : 00

 Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 27 Septembre 2021

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

